

HABILITATION ELECTRIQUE BE MANŒUVRE

MAINTIEN ET ACTUALISATION DES COMPETENCES

page 2/2

Objectifs pédagogiques :



Maintenir son habilitation BE manœuvre conformément à la norme NF C 18-510

- identification des parties dangereuses
- précautions à prendre

- mises en situation
- identification des zones de travail

EVALUATION CERTIFICATIVE (3h30 pour un groupe de 12 personnes)

OBLIGATOIRE



EVALUATION THEORIQUE INDIVIDUELLE PAR QCM sur les 4 thèmes suivants :

- les dangers de l'électricité
- les limites des manœuvres
- les distances et les zones
- les appareillages électriques

EVALUATION PRATIQUE INDIVIDUELLE sur une mise en situation

- effectuer la mise hors service d'un équipement (moteur, machine, etc...)
- effectuer une manœuvre de consignation

A l'issue de l'évaluation, le formateur sera en mesure d'émettre un avis écrit permettant au chef d'établissement de délivrer ou non l'habilitation de son personnel en conséquence.

BILAN DE LA FORMATION

Groupe jusqu'à 12 participants maximum

Durée : 1,5 jour

Délai d'accès : aucun

Public : personnel désigné par l'employeur

Accessibilité : formation adaptée aux publics en situation de handicap

Prérequis : Aptitude médicale aux travaux électriques

Date : nous consulter

Lieu : en intra ou en inter

Tarifs : nous consulter

* valable 36 mois et doit faire l'objet d'une formation recyclage avant la fin de validité

* Recueil de prescriptions (obligatoire)

* livret sur l'habilitation électrique

* Habilitation électrique (à faire signer par son employeur)

* Attestation de fin de formation

Formation réalisée par un prestataire

FTSR - 56 Rue Rasseteau - 86100 CHATELLERAULT

APE : 8559A - N° Enregistrement : 54860056686 auprès du Préfet de la Région Nouvelle Aquitaine